

Les banques ne financent pas le mouvement anti-apartheid

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **25 (1988)**

Heft 912

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1018241>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Suisse ne serait-elle plus en Europe ?

Il y a deux siècles, l'histoire n'avait pas écrit sur l'agenda de la France que les Parisiens prendraient la Bastille un certain 14 juillet 1789 et qu'il s'ensuivrait des conséquences majeures pour la Suisse. Si aujourd'hui aucune révolution ne menace chez l'un de nos voisins, nous sommes en tout cas à la veille d'une évolution formidable dont l'histoire, contre toutes ses habitudes, a déjà donné et la date et le contenu: 1992 et l'Acte unique européen.

On peut toujours se trouver des excuses lorsque les événements, même s'ils ne sont pas totalement imprévisibles, vous explosent au visage. Mais comment s'en fabriquer lorsque l'on sait que les choses vont arriver?

Quand il y a surprise on s'adapte mais quand on sait, que fait-on? A

observer le Conseil fédéral, on a un peu le sentiment qu'il a été surpris et qu'il s'adapte. M. Delamuraz vient tout seul à une émission de TV; on interroge M. Felber qui, paraît-il, reçoit aisément et aimablement, mais encore? On rassure le bon peuple, on lui recommande de ne pas perdre son sang froid, on lui dit qu'il faut réfléchir posément, qu'il ne faut pas prendre de décisions dans la hâte, et qu'on a finalement le temps. Je n'en suis pas si sûr.

L'AELE a été créée peu de temps après la constitution de la CEE. Cette réponse, raisonnable à l'époque, est aujourd'hui insuffisante. La Suisse s'est ainsi progressivement isolée par rapport à l'Europe... et la CEE, de fait, sinon formellement, nous isole puisque nous ne pouvons pas participer à plusieurs projets. Que faire?

Puisque nous sommes demandeurs, il faut demander, bien sûr, mais en offrant aussi des ressources à travers des projets que la Suisse pourrait mettre sur pied avec le concours de pays de l'AELE de manière à obtenir une masse critique suffisante. Qu'est-ce à dire? Qu'il faut créer des ponts entre les projets CEE existants et des projets à imaginer du côté suisse via l'AELE. Je pense en particulier à tous les projets de recherche, universitaires ou non. Cela coûtera de l'argent mais comme dit la sagesse populaire, on n'a rien sans rien.

Ne serait-ce pas le moyen de faire comprendre à la CEE que la Suisse est aussi en Europe?

Claude Raffestin

L'invité s'exprime librement dans cette tribune. Claude Raffestin est professeur de géographie à l'Université de Genève.

Les banques ne financent pas le mouvement anti-apartheid

Alternative socialiste-verte, comme les autres partis représentés au Grand Conseil zougais, bénéficie d'une subvention de la Banque cantonale de ce canton. L'ASV a demandé que le montant soit versé au mouvement anti-apartheid en Suisse alémanique. La Banque refuse. ASV transmettra donc elle-même cette contribution de 200 francs.

FABRIQUE DE DP

Comptes d'exploitation

(*réd*) La semaine dernière, vous pouviez lire dans DP le compte-rendu de l'assemblée générale annuelle. Nous vous présentons aujourd'hui les comptes d'exploitation pour 1987.

Charges

Impression du journal	50 557.60
Routage	4 427.50
Salaires nets	53 212.90
Charges sociales	14 451.65
Loyer, électricité	4 021.80
Téléphone, taxes postales	4 305.65
Autres frais d'administration	13 614.85

Total 144 591.95

Produits

Ventes au numéro	812.35
Brochure	306.---
Abonnements	145 055.50

Total 146 173.85

Résultat d'exploitation . 1 581.90

Au 20 juin, nous avons 2760 abonnés payants (contre 2728 en 1987 à la même période).

DP Domaine Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy

François Brutsch

Jean-Daniel Delley (jd)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Points de vue: Jeanlouis Cornuz

Jean-Luc Seytaz

Abonnement:

65 francs pour une année

Administration, rédaction:

Saint Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Tél: 021 22 69 10 CCP: 10-15527-9

Composition et maquette:

Lilliane Berthoud, Pierre Imhof

Jean-Luc Seytaz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA